Docusign Envelope ID: BB88C4CB-D14B-8273-809A-F19BC76423B0

La version française du présent document est la version qui prévaudra en cas de désaccord. La version anglaise est fournie à titre d'information uniquement.	*The French version of this document will prevail in case of controversy. The English version is for information purposes only.*
Parc Éolien Le Mont d'Annelles Société par actions simplifiée au capital social de 30.000 euros Siège social : 7 rue du parc de Clagny, 78000 Versailles 539 036 699 R.C.S. Versailles (ci-après dénommée la « **Société** »)	**Parc Éolien Le Mont d'Annelles** A simplified stock company with a registered capital of 30,000 euros Registered office : 7 rue du parc de Clagny, 78000 Versailles 539 036 699 R.C.S. Versailles (Hereinafter referred to as the « **Company** »)
DÉCISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 MAI 2026	**DECISION OF THE SOLE SHAREHOLDER ON THE DATE OF 26 MAY 2026**
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	**DECISION OF ALLOCATION OF RESULT** Of the annual accounts ended on the 31st December 2025
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 790 906,50 euros de la manière suivante :	The sole shareholder decides to allocate the year's profit amounted to € 790,906.50 as follows :
Bénéfice de l'exercice 790 906,50 € Report à nouveau antérieur : 1 127 600,98 € ---------- Le solde 1 918 507,48 € A titre de dividendes 900 000,00 € Soit 30 euros par action. ---------- Solde 1 018 507.48 €	Profit for the year : € 790,906.50 Retained earnings : € 1,127,600.98 ---------- Balance € 1,918,507.48 As dividends € 900,000.00 (€ 30 per share). ---------- Balance € 1,018,507.48
En totalité au compte "report à nouveau", s'élevant ainsi à 1 018 507,48 euros.	Wholly to the "Retained earnings" account amounts to € 1,018,507.48.
Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.	Accordingly to the French law, the sole shareholder takes act that there was no distribution of dividends over the last three fiscal years.

Certifié conforme
Le Président
Giovanni D'Andria

Signed by:
Giovanni d'Andria
DE0D049B225D4EF...

Docusign Envelope ID: BB88C4CB-D14B-8273-809A-F19BC76423B0

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

7 RUE DU PARC DE CLAGNY
78000 VERSAILLES

SIREN : 539.036.699

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR23539036699

Certifié conforme
Le Président
Giovanni D'Andria

Signed by:

Giovanni d'Andria

DE0D049B225D4EF...

Docusign Envelope ID: BB88C4CB-D14B-8273-809A-F19BC76423B0

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	5 647 477	2 371 620	3 275 856	3 558 685
Installations techniques, matériels et outillage industriels	26 225 733	11 031 248	15 194 485	16 504 205
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**31 873 210**	**13 402 868**	**18 470 342**	**20 062 890**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	479 109		479 109	504 544
Autres créances	57 133		57 133	87 575
Charges constatées d'avance	116 848		116 848	108 245
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	565 547		565 547	460 629
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 218 637**		**1 218 637**	**1 160 992**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**33 091 846**	**13 402 868**	**19 688 978**	**21 223 882**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 127 601	434 573
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	790 907	693 028
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 892 546	4 973 697
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**6 844 053**	**6 134 298**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
TOTAL PROVISIONS (II)	**500 000**	**500 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	12 198 091	14 240 457
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 908	344 882
Dettes fiscales et sociales	34 927	4 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**12 344 925**	**14 589 584**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**19 688 978**	**21 223 882**

Docusign Envelope ID: BB88C4CB-D14B-8273-809A-F19BC76423B0

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens	4 487 214	4 516 312
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 487 214**	**4 516 312**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 487 216**	**4 516 313**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	995 765	924 472
Impôts, taxes, et versements assimilés	247 862	243 953
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 596 257	1 594 425
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	1	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 839 885**	**2 762 852**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 647 331**	**1 753 461**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	672 728	774 164
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**672 728**	**774 164**

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-672 728**	**-774 164**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**974 604**	**979 297**
Produits exceptionnels (VII)	81 254	
Charges exceptionnelles (VIII)	102	55 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**81 152**	**-55 261**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	264 849	231 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**4 568 470**	**4 516 313**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**3 777 564**	**3 823 285**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**790 907**	**693 028**

Docusign Envelope ID: BB88C4CB-D14B-8273-809A-F19BC76423B0

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **19 688 978,22 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **790 906,50 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evènements post-clôture

Aucun évènement intervenu post-clôture.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31 Décembre 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement)
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 ans
Bureaux	N/A
Agencements	20 ans
Mobilier	N/A
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	20 ans
Outillage	20 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	N/A
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	N/A
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.
Au 31 décembre 2025, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes. Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects. Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel :

- un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement,
- un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité,
- un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Par ailleurs, les transferts de charges ne sont plus utilisés. Ainsi :

- les refacturations de charges sont comptabilisées au compte 7088300 figurant dans la rubrique « Production Vendue » du compte de résultat,
- les indemnités d'assurances sont comptabilisées au compte 758 Indemnités et autres produits figurant dans la rubrique « Autres produits» du compte de résultat.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

Les changements de méthodes comptables consécutifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte résultat de l'exercice 2025.

Le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés dans l'ancien modèle sont présentés à la fin de l'annexe en documents additionnels.

Informations additionnelles

Autres informations significatives

Le suivi opérationnel est assuré par RES qui facture des prestations de services comptabilisées en autres achats et charges externes.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 647 477			5 647 477
Installations techniques, matériel et outillage	26 225 125	3 709	3 101	26 225 733
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**31 872 602**	**3 709**	**3 101**	**31 873 210**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000€ par éolienne, soit 500 000€.

En 2025, le parc éolien du Mont d'Annelles a remplacé le matériel d'évacuation d'urgence, pour un coût de 3 709€.

L'ancien matériel a été sorti du registre des immobilisations pour un montant de 3 101€.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	20 ans	Linéaire	2 088 792	282 828		2 371 620
Installations techniques, matériel et outillage	20 ans	Linéaire	9 720 920	1 311 618	1 290	11 031 248
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**11 809 712**	**1 594 446**	**1 290**	**13 402 868**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières En-cours de production (biens et services) Produits finis Marchandises Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les dotations aux amortissements comptables et dérogatoires ont débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

Les immobilisations sont amorties comptablement selon la méthode linéaire sur une durée de 20 ans.
Les immobilisations acquises après la date de mise en service sont amorties sur la durée de vie restante du parc.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	479 109	479 109		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	42 991	42 991		
Autres impôts	207	207		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	13 934	13 934		
Charges constatées d'avance	116 848	116 848		
TOTAL	**653 089**	**653 089**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 653 089€.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Assurance	17 141	
Loyer	6 650	
Frais de communication	66	
Maintenance	86 126	
Garantie de démantèlement	6 863	
TOTAL	**116 848**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	30 000	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	30 000	1,00

Capital social d'un montant de 30 000€ décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1€.
Le Capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.
La société est détenue à 100% par :
BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY
1-2 Victoria Buildings
Haddington Road

Dublin 4, D04 XN32
Irlande

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	30 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	3 000				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	434 573	693 028			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	693 028	-693 028			
TOTAL	**1 160 601**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			30 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			3 000
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			1 127 601
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	790 907		790 907
TOTAL	**790 907**		**1 951 507**

Décision de l'assemblée générale du 21/05/2025.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	4 973 697	102	81 254		4 892 546
Autres provisions pour risques	500 000				500 000
TOTAL	**5 473 697**	**102**	**81 254**		**5 392 546**

Provisions réglementées:
- Amortissements dérogatoires :
Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

Autres provisions pour risques :
Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.
Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.
La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	12 198 091	52 534		12 145 557
Fournisseurs et comptes rattachés	111 908	111 908		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	33 841	33 841		
TVA	1 086	1 086		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**12 344 925**	**199 368**		**12 145 557**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 570			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 094 900			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	4 487 214		4 487 214
TOTAL	**4 487 214**		**4 487 214**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	53 215	
Intérêts courus	52 534	
TOTAL	**105 749**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	479 109	
TOTAL	**479 109**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 156	
Afférents aux services autres		
TOTAL	**4 156**	

Opérations et engagements hors bilan

Engagements donnés

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.
Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.
Depuis le 01/10/2023, la couverture est assurée par ATRADIUS à hauteur de 632 854€, pour une durée de 5 ans jusqu'au 30/09/2028.

KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Parc Eolien Le Mont d'Annelles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Parc Eolien Le Mont d'Annelles
7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES
Ce rapport contient 25 pages
Référence : FD-262-036

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Parc Eolien Le Mont d'Annelles

7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société Parc Eolien Le Mont d'Annelles,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Parc Eolien Le Mont d'Annelles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 22 mai 2026

KPMG SA

Florent Dissert Signature numérique de Florent Dissert

Florent DISSERT

Associé

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

7 RUE DU PARC DE CLAGNY
78000 VERSAILLES

SIREN : 539.036.699

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR23539036699

Sommaire

Bilan 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat 7

Annexe 9

Préambule 10

Principes et méthodes comptables 11

Postes du bilan et du compte de résultat 14

Opérations et engagements hors bilan 21

Documents additionnels 22

Pe Le Mont D'annelles Bilan Et Compte DE Résultat 2024 23

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	5 647 477	2 371 620	3 275 856	3 558 685
Installations techniques, matériels et outillage industriels	26 225 733	11 031 248	15 194 485	16 504 205
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**31 873 210**	**13 402 868**	**18 470 342**	**20 062 890**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	479 109		479 109	504 544
Autres créances	57 133		57 133	87 575
Charges constatées d'avance	116 848		116 848	108 245
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	565 547		565 547	460 629
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 218 637**		**1 218 637**	**1 160 992**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**33 091 846**	**13 402 868**	**19 688 978**	**21 223 882**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 127 601	434 573
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	790 907	693 028
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 892 546	4 973 697
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**6 844 053**	**6 134 298**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
TOTAL PROVISIONS (II)	**500 000**	**500 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	12 198 091	14 240 457
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 908	344 882
Dettes fiscales et sociales	34 927	4 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**12 344 925**	**14 589 584**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**19 688 978**	**21 223 882**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens	4 487 214	4 516 312
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 487 214**	**4 516 312**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 487 216**	**4 516 313**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	995 765	924 472
Impôts, taxes, et versements assimilés	247 862	243 953
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 596 257	1 594 425
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	1	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 839 885**	**2 762 852**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 647 331**	**1 753 461**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	672 728	774 164
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**672 728**	**774 164**

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-672 728**	**-774 164**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**974 604**	**979 297**
Produits exceptionnels (VII)	81 254	
Charges exceptionnelles (VIII)	102	55 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**81 152**	**-55 261**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	264 849	231 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**4 568 470**	**4 516 313**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**3 777 564**	**3 823 285**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**790 907**	**693 028**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **19 688 978,22 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **790 906,50 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evènements post-clôture

Aucun évènement intervenu post-clôture.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31 Décembre 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement)
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 ans
Bureaux	N/A
Agencements	20 ans
Mobilier	N/A
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	20 ans
Outillage	20 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	N/A
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	N/A
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.
Au 31 décembre 2025, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes. Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects. Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel :

- un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement,
- un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité,
- un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Par ailleurs, les transferts de charges ne sont plus utilisés. Ainsi :

- les refacturations de charges sont comptabilisées au compte 7088300 figurant dans la rubrique « Production Vendue » du compte de résultat,
- les indemnités d'assurances sont comptabilisées au compte 758 Indemnités et autres produits figurant dans la rubrique « Autres produits» du compte de résultat.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

Les changements de méthodes comptables consécutifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte résultat de l'exercice 2025.

Le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés dans l'ancien modèle sont présentés à la fin de l'annexe en documents additionnels.

Informations additionnelles

Autres informations significatives

Le suivi opérationnel est assuré par RES qui facture des prestations de services comptabilisées en autres achats et charges externes.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 647 477			5 647 477
Installations techniques, matériel et outillage	26 225 125	3 709	3 101	26 225 733
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**31 872 602**	**3 709**	**3 101**	**31 873 210**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000€ par éolienne, soit 500 000€.

En 2025, le parc éolien du Mont d'Annelles a remplacé le matériel d'évacuation d'urgence, pour un coût de 3 709€.

L'ancien matériel a été sorti du registre des immobilisations pour un montant de 3 101€.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	20 ans	Linéaire	2 088 792	282 828		2 371 620
Installations techniques, matériel et outillage	20 ans	Linéaire	9 720 920	1 311 618	1 290	11 031 248
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**11 809 712**	**1 594 446**	**1 290**	**13 402 868**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les dotations aux amortissements comptables et dérogatoires ont débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

Les immobilisations sont amorties comptablement selon la méthode linéaire sur une durée de 20 ans.
Les immobilisations acquises après la date de mise en service sont amorties sur la durée de vie restante du parc.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	479 109	479 109		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	42 991	42 991		
Autres impôts	207	207		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	13 934	13 934		
Charges constatées d'avance	116 848	116 848		
TOTAL	**653 089**	**653 089**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 653 089€.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Assurance	17 141	
Loyer	6 650	
Frais de communication	66	
Maintenance	86 126	
Garantie de démantèlement	6 863	
TOTAL	**116 848**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	30 000	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	30 000	1,00

Capital social d'un montant de 30 000€ décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1€.
Le Capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.
La société est détenue à 100% par :
BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY
1-2 Victoria Buildings
Haddington Road

Dublin 4, D04 XN32
Irlande

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	30 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	3 000				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	434 573	693 028			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	693 028	-693 028			
TOTAL	**1 160 601**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			30 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			3 000
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			1 127 601
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	790 907		790 907
TOTAL	**790 907**		**1 951 507**

Décision de l'assemblée générale du 21/05/2025.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	4 973 697	102	81 254		4 892 546
Autres provisions pour risques	500 000				500 000
TOTAL	**5 473 697**	**102**	**81 254**		**5 392 546**

Provisions réglementées:
- Amortissements dérogatoires :
Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

Autres provisions pour risques :
Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.
Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.
La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	12 198 091	52 534		12 145 557
Fournisseurs et comptes rattachés	111 908	111 908		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	33 841	33 841		
TVA	1 086	1 086		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**12 344 925**	**199 368**		**12 145 557**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 570			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 094 900			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	4 487 214		4 487 214
TOTAL	**4 487 214**		**4 487 214**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	53 215	
Intérêts courus	52 534	
TOTAL	**105 749**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	479 109	
TOTAL	**479 109**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 156	
Afférents aux services autres		
TOTAL	**4 156**	

Opérations et engagements hors bilan

Engagements donnés

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.
Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.
Depuis le 01/10/2023, la couverture est assurée par ATRADIUS à hauteur de 632 854€, pour une durée de 5 ans jusqu'au 30/09/2028.